

# Réveillons la solidarité !

## Ensemble, partageons les fêtes de fin d'année

**APPEL À  
PROJETS  
2024**

DATE LIMITE DE DÉPÔT  
DES DOSSIERS DE  
CANDIDATURE :  
**04 SEPTEMBRE 2024**

### Contexte

En France, une personne sur cinq se sent seule<sup>1</sup>. En janvier 2023, 12% de la population vivant en France est en état d'isolement relationnel. En juillet 2023, 45% des moins de 25 ans disent se sentir seuls « tous les jours », « presque » ou « souvent ». Les rencontres épisodiques voire inexistantes avec les membres de leur réseau de sociabilité (famille, amis, voisins, collègues de travail ou activité associative) les installent dans une situation de vulnérabilité psychologique et sociale.

Les personnes aux revenus modestes restent les plus touchées. Depuis 2010, les personnes en situation de précarité économique comptent toujours une plus forte proportion de personnes isolées que le reste de la population.

La période de fin d'année est un temps fort durant lequel se vivent simplement la fraternité et le partage. C'est l'occasion de retrouvailles avec ses proches, en famille ou entre amis. Lorsqu'on est seul, cette période peut devenir particulièrement difficile. Il est important que les personnes isolées puissent, elles aussi, construire et vivre ces moments particulièrement chargés de sens.

### Objectifs

À travers ses différents programmes, la Fondation de France soutient toute l'année des projets participatifs pour que les personnes les plus en difficulté puissent sortir de la solitude et d'une situation passive de « personnes aidées ».

À l'occasion des fêtes de fin d'année, elle souhaite, plus que jamais, apporter son soutien aux acteurs de terrain qui organisent des moments de convivialité **avec et pour** les personnes les plus isolées.

Ces moments sont l'occasion de favoriser échanges, entraide et partage, rencontres entre des groupes, des personnes, des voisins, qui se côtoient sans se connaître et d'accueillir les plus vulnérables, les personnes particulièrement isolées. Ils doivent permettre de se voir et se rencontrer autrement. Ils peuvent être l'occasion de créer des liens sociaux durables par une belle expérience de réalisation collective. Ils améliorent ainsi « le vivre ensemble » et la fraternité dans leur quartier ou leur village, cette période étant propice à la mise en place de nouveaux partenariats avec d'autres acteurs locaux agissant sur le territoire.

## Qui peut répondre ?

Cet appel à projets s'adresse exclusivement à des organismes à but non lucratif, tels que les associations ou groupements d'habitants dotés d'une identité juridique. La demande de soutien financier doit être présentée par le porteur du projet. Les petites associations n'ayant pas accès à d'autres ressources privées (collectes, dons) seront privilégiées.

Cet appel à projets concerne l'ensemble des territoires ruraux et urbains français (métropole, départements, régions d'outre-mer et collectivités d'outre-mer).

Si la Fondation de France reçoit une demande importante de candidatures, les structures ayant déjà bénéficié de plusieurs soutiens les années précédentes ne seront pas prioritaires. La Fondation de France portera une attention particulière aux nouvelles demandes.

## Exemples de projets soutenus

### Centre-Est : association le REP Région Lyonnaise (relai enfants parents), à Lyon

Organisation d'un moment de convivialité autour de Noël à la Maison d'Arrêt de Corbas, et Valence. Ce moment festif organisé en détention est l'occasion de renforcer les liens entre les familles des détenus, d'apporter de la convivialité, des souvenirs pour les parents, les enfants, et le personnel pénitentiaire.

### France d'Outre-Mer, Martinique : association « Ma tété » à Fort-de-France

Fête à l'hôpital Clarac pour 200 personnes en parcours de traitement de chimiothérapie ainsi que des patients au sein du service palliatif. L'association a organisé pendant plusieurs jours des ateliers de maquillage, des animations, et des remises de cadeaux.

### Sud-Ouest : association « Girondins de Bordeaux Bastide Handball Club » à Bordeaux

Organisation d'un réveillon sportif dans le quartier prioritaire de la Bastide. Pendant trois jours, l'association a proposé des stages multi-supports et des activités culturelles co-organisées avec les familles, afin de renforcer le lien social au sein du quartier.

### Centre-Ouest : association La maison de l'amitié à la Défense

Réveillon au sein d'un accueil de jour qui propose des services de première dignité pour rompre l'isolement de personnes en grande précarité. Sur le territoire de la Défense, l'association a organisé un temps festif à destination de 200 personnes accueillies. En amont de l'évènement, des ateliers décoration de pâtisserie ont été préparés avec l'aide des personnes qui fréquentent le lieu.

### Méditerranée : association Soliha 13 à Marseille

Organisation d'une semaine de festivités autour de la cuisine et l'alimentation, pour les habitants du 3<sup>e</sup> arrondissement de Marseille. L'évènement a été organisé en partenariat avec un réseau d'acteurs du territoire Marseillais (Soliha 13, Bouillon de Noailles, les Têtes d'art, Cuisine du 101). Au programme : ateliers créatifs, artistiques et culinaires avec la participation des habitants du quartier et les bénéficiaires du dispositif Viagé'vie. La semaine s'est clôturée sur une chaleureuse soirée de partage et de fête.

## Critères de sélection

### Une association pourra être soutenue si elle :

- organise une ou plusieurs actions de solidarité en fin d'année permettant de rassembler et créer du lien avec les publics les plus vulnérables et isolés ;
- s'efforce d'aller chercher les personnes les plus exclues ;
- implique les personnes les plus isolées comme acteurs du projet contribuant à la réussite de l'évènement notamment en favorisant leurs savoir-faire ;
- insère son projet dans une démarche de création de liens dans la durée avec les personnes en situation de vulnérabilité ;
- favorise une mise en œuvre collaborative d'un projet sur son territoire notamment en mettant en place des partenariats avec des acteurs locaux.

### Période

Les actions de solidarité auront lieu entre le 1<sup>er</sup> décembre 2024 et le 7 janvier 2025. Les projets prévus les jours de fête, et notamment les 24-25 décembre et les 31 décembre-1<sup>er</sup> janvier seront privilégiés.

### Public

- Le projet s'adresse prioritairement à des personnes isolées et en situation de précarité.
- Il favorise les rencontres entre des personnes issues de générations, de cultures et de milieux différents, qui se retrouvent pour inventer, réaliser et préparer ensemble ce moment festif.

### Rôle des personnes

- La participation active des personnes isolées est souhaitée à plusieurs étapes pour que l'évènement devienne aussi leur projet : idée d'origine, conception, déroulement et évaluation.
- Cette participation peut prendre des formes très diverses : prise de contact avec les partenaires locaux – commerçants, élus – invitation d'amis, réalisation des achats, confection d'un plat, création des décorations, réalisation d'un cadeau, d'une carte de vœux, d'une animation, etc.

### Qualité de la démarche

La ou les action(s) de solidarité seront portées par une structure ou un regroupement de structures qui développe tout au long de l'année des actions auprès et avec des personnes isolées.

### La Fondation de France portera une attention particulière aux projets :

- permettant un nouveau départ pour les personnes isolées, visant ainsi à inscrire la démarche d'un accompagnement dans la durée et créer ainsi des liens durables ;
- ayant une approche adaptée vers les publics vulnérables les moins visibles (jeunes, femmes, étudiants, migrants...);
- faisant preuve de créativité pour réaliser un beau projet ;
- incluant la prise en compte de l'environnement, notamment la réduction du gaspillage, par exemple : récupération d'invidus, utilisation de vaisselle non jetable...
- privilégiant la collaboration / les partenariats avec des prestataires locaux, traiteurs solidaires, circuits courts...

## COMMENT AGIR POUR L'ENVIRONNEMENT



Afin d'encourager le développement de méthodologies adaptées, la Fondation de France pourra accorder une aide complémentaire au financement des projets retenus dans le cadre de cet appel à projets. Elle est destinée à financer un accompagnement externe (diagnostic, adaptation du projet, plan d'action), des actions de formation ou d'échange de pratiques dans le domaine de la protection de l'environnement.

## NOTRE CONTRIBUTION AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Afin de participer à l'effort collectif dans le cadre de l'Agenda 2030, la Fondation de France mesure désormais

sa contribution aux Objectifs de développement durable (ODD) dans tous les projets qu'elle finance. Lutter contre la pauvreté, améliorer la nutrition, promouvoir l'agriculture durable, assurer à tous une éducation de qualité, préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, maritimes... Énoncés par l'ONU en 2015, les 17 Objectifs de développement durable, qui relèvent tous de l'intérêt général, sont au cœur des missions de la Fondation de France. Tout porteur de projet désirant déposer un projet dans le cadre de l'un des programmes de la Fondation de France se verra demander à quels ODD son projet contribue.

Il est possible de choisir quatre objectifs, un obligatoire et trois facultatifs.

**Pour en savoir plus, rendez-vous sur [fondationdefrance.org](https://fondationdefrance.org), rubrique *Nous connaître / ODD: nos engagements*.**

## Comment répondre ?

L'ensemble des modalités de candidature à l'appel à projets « Réveillons la solidarité ! Ensemble, partageons les fêtes de fin d'année » sont disponibles sur le site : [fondationdefrance.org](https://fondationdefrance.org) rubrique *Agir avec Nous*, puis en bas de page *Soumettre un projet*.

Les candidatures s'effectuent exclusivement en ligne. Tout dossier adressé par voie postale ou par courriel ne sera pas étudié.

Vous pouvez adresser vos questions par mail à l'adresse : [projets@fdf.org](mailto:projets@fdf.org) ou par téléphone au 01 85 53 13 66.

Un jury de présélection déterminera quels projets seront instruits.

Après instruction, si le projet est retenu, l'attribution des financements aura lieu dans un délai maximum de deux mois après la date limite de réception des dossiers.

Les décisions de financement seront uniquement communiquées par courrier postal ou électronique.

Date limite de dépôt des dossiers de candidature : avant le 04 septembre 2024 à 17h00, heure de métropole.



# La Fondation de France, au plus près du terrain

La proximité est une réalité de notre métier et une façon d'être. Notre métier est fait de relations humaines, d'échanges et de rencontres. C'est aussi la proximité qui caractérise la plupart de nos actions, mises en œuvre au plus près du terrain. C'est encore la proximité qui a guidé notre organisation, avec une présence forte en région et un réseau de bénévoles en prise directe avec les réalités sociales et économiques de leur territoire.



Vous pouvez adresser vos questions par mail à l'adresse [projets@fdf.org](mailto:projets@fdf.org) ou par téléphone au **01 85 53 13 66**.

## Région Nord

Laurianne Leger  
5 rue de Tournai  
59200 Tourcoing

## Sud-Ouest

Sandrine Cavailès  
29 rue Esprit des Lois  
33000 Bordeaux

## Grand Ouest

Célia Mousset  
5 rue Columelle  
44000 Nantes

## Grand Est

Antoine Matter  
10 rue Sainte-Marguerite  
CS 90012  
67083 Strasbourg cedex

## Centre-Est

Hana Gassoumi  
19 rue de l'Arbre Sec  
69001 Lyon

## Méditerranée

Audrey Scognamiglio  
42 rue Montgrand  
CS 20004  
13006 Marseille

## Siège, Centre-Ouest et France d'Outre mer

Marie Marotte  
40 avenue Hoche  
CS 30001  
75008 Paris

## La Fondation de France, premier réseau de philanthropie en France

Chacun de nous a le pouvoir d'agir pour l'intérêt général. Cette conviction est, depuis plus de 50 ans, le moteur de la Fondation de France. Chaque jour, elle encourage, accompagne et transforme les envies d'agir en actions utiles et efficaces pour construire un monde plus apaisé, solidaire et durable.

La Fondation de France a développé un savoir-faire unique en s'appuyant sur les meilleurs experts, des centaines de bénévoles et des milliers d'acteurs de terrain, dans tous les domaines de l'intérêt général : aide aux personnes vulnérables, recherche médicale, environnement, culture, éducation... Avec les 945 fondations qu'elle abrite, elle soutient chaque année plus de 10 000 initiatives prometteuses et innovantes, en France et à l'international. Indépendante et privée, elle agit grâce à la générosité des donateurs.

Fondation  
de  
France

40 avenue Hoche  
75008 Paris

Tél.: 01 44 21 31 00



[fondationdefrance.org](http://fondationdefrance.org)